

Le gouvernement lève le voile sur le bac nouvelle formule

Paris, 14 févr. 2018 (AFP) -

Quatre épreuves écrites et un grand oral: tel est le visage du nouveau baccalauréat que présente mercredi le ministre de l'Education. Cette refonte s'accompagnera vraisemblablement de changements au lycée mais Jean-Michel Blanquer concentrera d'abord ses efforts sur cet examen bicentenaire.

"Le bac, c'est acté", même s'il reste quelques points à arbitrer, ont indiqué à l'AFP des représentants syndicaux reçus jusqu'à lundi soir rue de Grenelle. Pour les changements au lycée, le ministre a évoqué ses projets, "plus flous" selon les syndicats, qui pourraient être juste esquissés mercredi après-midi en conférence de presse, après la présentation de la réforme du bac dans la matinée en Conseil des ministres.

L'enjeu est majeur pour cet examen dont la réforme est menée en même temps que celle de l'accès à l'université. Jusque-là, une intersyndicale opposée à ces deux chantiers a peu mobilisé dans la rue mais elle appelle à une nouvelle journée d'action mercredi.

La réforme de cet examen, promise par le candidat Emmanuel Macron, concerne les bacs généraux et technologiques (70% des candidats). La filière professionnelle fait l'objet d'une mission distincte dont les conclusions seront rendues vendredi.

Ce bac nouvelle formule, que les élèves actuellement en classe de Troisième seront les premiers à passer en 2021, consistera en quatre épreuves écrites: le français en Première, deux épreuves dites de spécialité après les vacances de printemps en Terminale, et la philo fin juin.

Un grand oral, d'une durée de 20 ou 30 minutes, baptisé vraisemblablement "oral de maturité", portera sur un projet entamé en Première en lien avec une des matières principales choisies par l'élève. Les candidats au bac techno conserveront leur "oral de projet" dans sa forme actuelle.

Ces quatre épreuves écrites --contre une dizaine actuellement-- et l'oral de maturité compteront pour 60% de la moyenne du bac. Les 40% restants proviendraient de "partiels" semestriels en Première et Terminale passés simultanément par tous les élèves d'un même établissement sur des sujets tirés d'une banque nationale de sujets (pour 30%) et des notes des deux dernières années du lycée (10%). Le partage pourrait aussi se faire à 60/40, sans prise en compte des notes du bulletin.

Le rattrapage serait maintenu, alors que le ministère privilégiait l'examen des bulletins pour accorder (ou pas) l'examen aux candidats qui l'ont manqué de peu.

- 'Couples' de spécialités -Les transformations de cet examen pourraient s'accompagner de profonds changements dans l'organisation du lycée, mais les syndicats prévoient que les annonces sur ce sujet, s'il y en a mercredi, seront "plus floues" que celles sur le bac.

Néanmoins, Jean-Michel Blanquer leur a présenté ses projets, avec notamment la suppression des séries L, ES et S (littéraire, économique et social, scientifique) remplacées par un tronc commun et trois "spécialités" en Première (pour trois fois quatre heures), ramenées à deux en Terminale (deux fois six heures).

Les élèves choisiront parmi huit "spécialités": mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la Terre, histoire-géographie et géopolitique, sciences économiques et sociales, littérature et philosophie, langues et littérature étrangère, arts.

Les épreuves écrites passées en Terminale pour le bac au printemps seront liées à ces deux spécialités. Reste encore à savoir si les lycéens pourront assembler les "couples" de spécialités selon leurs souhaits ou s'ils devront choisir entre des couples déjà formés. Et si toutes les disciplines seront proposées dans tous les établissements.

Quelles que soient les spécialités choisies, les lycéens suivront le tronc commun avec le français, la philo, l'histoire-géographie, deux langues vivantes, le sport (16 heures hebdomadaires au total en Première et Terminale). Jean-Michel Blanquer souhaite ajouter une nouvelle discipline, humanités numériques et scientifiques, à raison de deux heures par semaine, une initiative qui laisse perplexes les syndicats. "Qui enseignera ces cours?", s'interroge Jean-Rémi Girard, du Snalc. D'autres regrettent qu'aucune heure d'accompagnement des élèves ne soit prévue dans



PAYS :France
SURFACE :104 %
PERIODICITE :Quotidien



► 14 février 2018 - Edition Fil Gen

les volumes horaires.

Les options seraient maintenues: latin, grec, sport, 3e langue vivante, droit et grands enjeux contemporains, mathématiques expert (pour un niveau plus poussé) et maths complémentaires pour compléter le cursus d'élèves ne souhaitant pas prendre maths en spécialité mais désireux d'avoir suffisamment de bagage pour tenter médecine ou une faculté d'économie.

fmp/ito/jt/dar

Afp le 14 févr. 18 à 04 00.